



Sécurité dans l'inexpérience

 lorsque la maladie Ebola arrive dans notre hôpital -

> Congrès CIPIQS 22-23 octobre 2015 Liège - Belgique

> Marie-Noëlle Chraïti & Dre Anne Iten Service prévention et contrôle de l'infection Direction des soins; Direction médicale et qualité Hôpitaux Universitaires de Genève





Introduction

Image emblématique de la sécurité de la prise en charge d'un patient suspect ou atteint de la maladie Ebola: « Full PPE »

Equipement de protection individuelle total







De quel risque parlons-nous?

Risque de transmission du virus Ebola d'une personne malade vers une autre personne

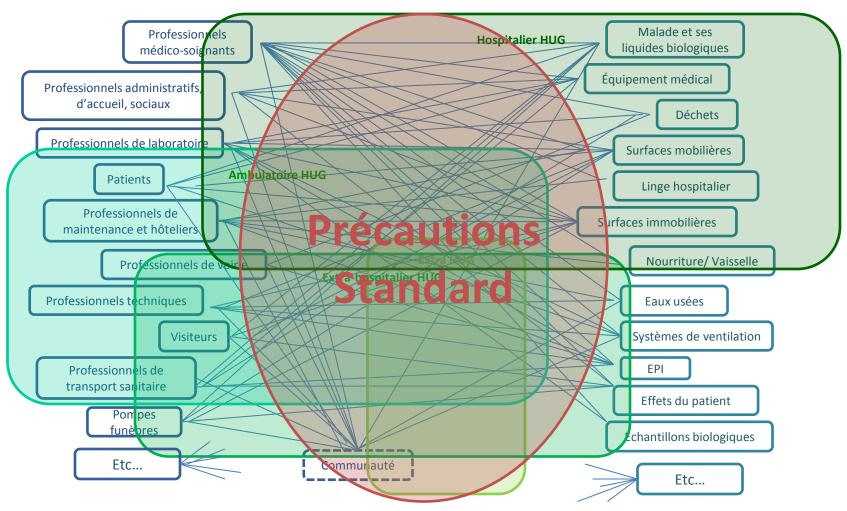
De quelle sécurité parlons-nous ?

Protection de toutes les personnes en contact potentiel avec le virus Ebola aux HUG





Quand et où le risque peut survenir? Qui est concerné?







Acte 1 - mars 2014

Demande

Révision de recommandations

Contexte

• Epidémie de maladie Ebola en Afrique de l'Ouest

Objectif de prise en charge

 Capacité des HUG à accueillir un patient atteint de la maladie d'Ebola

Objectif de sécurité

 Prévenir la transmission et la dissémination du virus à partir d'un patient accueilli aux HUG

Instructions

- Révision à produire dans les 2 jours
- Moyens de prévention disponibles aux HUG et connus des utilisateurs





Acte 1 - mars - juillet 2014 (2)

Probabilité faible de survenue du risque

Conséquences potentiellement importantes en cas d'exposition au risque





Sécurité et principes de prévention

- 1) Prévention <u>primaire</u>: éviter / limiter l'exposition de personne au risque de transmission
- Identification du patient à risque, suspect, malade; traçage des contacts
- 2) Prévention <u>secondaire</u>: éviter toute contamination lors d'une exposition au risque de transmission
- Mise à disposition de moyens et d'outils (recommandations, procédures, structures, équipement de protection individuelle, etc)
- 3) Prévention <u>tertiaire</u>: réduire les conséquences d'une contamination
- Mise à disposition de conduites à tenir, d'un suivi médical et psychologique, d'un traitement





Acte 1 – juillet 2014

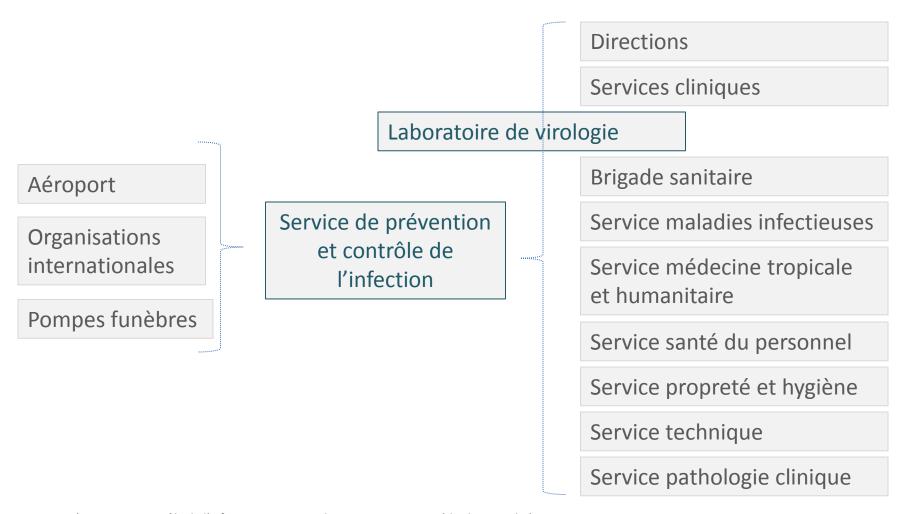
Finalisation et validation de la première version des recommandations interdisciplinaires de prévention de l'infection en juillet 2014

- Objet d'information
- Mise à l'épreuve partielle en situation de suspicion





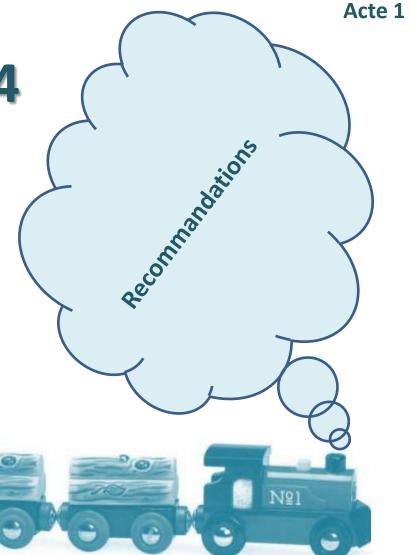
Version 1 des recommandations (2)







Acte 1 – juillet 2014







Acte 2 – août – novembre 2014

La transmission hospitalière du virus est une vraie réalité, ... et pas seulement en Afrique





Acte 2

Valideurs de la 1^{ère} version
Acteurs dans la 1^{ère} version
Nouveaux
représentants

Délégué à la sécurité de la direction générale, chargé de coordonner les activités

- Président/e de la commission de l'infection
- Direction générale des HUG
- Direction médicale et qualité
- Direction des soins
- Représentant/e médical/e et infirmier/ère du ou des services d'urgence (SU, SAUP) et d'hébergement (OPERASI-us ; 6DL-us du SMIG ; USIPED-us)
- Service PCI
- Service MTH
- Commission des laboratoires
- Service propreté et hygiène
- Service santé du personnel
- Direction de la communication et du marketing
- Service maladies infectieuses
- Unité de maladies infectieuses pédiatriques
- Cellule 144 Brigade sanitaire cantonale service d'urgence
- Pharmacie
- Direction générale de la santé





Maximisation de la sécurité

- Franchissement d'un palier en terme de sécurité:
 - L'institution reconnaît un risque particulier nécessitant une réponse systémique particulière
 - L'institution accepte aussi de répondre à des requêtes, y compris celles qui sont justifiées par les craintes des professionnels, dans sa gestion des risques
 - L'institution doit informer et former les professionnels sur/à la prise en charge d'un patient suspect ou malade





En quoi le risque de transmission du virus Ebola est différent?(1)

- Le contact <u>rapproché</u> avec une personne malade semble aboutir relativement fréquemment à la transmission de la maladie (R0: 1.5-2.5)
- La maladie tue tout aussi sûrement





En quoi le risque de transmission du virus Ebola est différent ? (2)

Mais surtout:

- Infime quantité de liquide biologique
- Importante charge virale





En quoi le risque de transmission du virus Ebola est différent? (3)

- **Mais surtout:**
 - Infime quantité de liquide biologique
 - Importante charge virale
 - Conséquences majeures en terme de mortalité pour le patient malade





En quoi le risque de transmission du virus Ebola est différent? (4)

Et aussi:

- la capacité de mutation du virus est redoutée







Focus sur le 2^{ème} niveau de prévention

Message diffusé:

« Priorité sur la sécurité des professionnels exposés»

... quelques soit les conditions de prise en charge





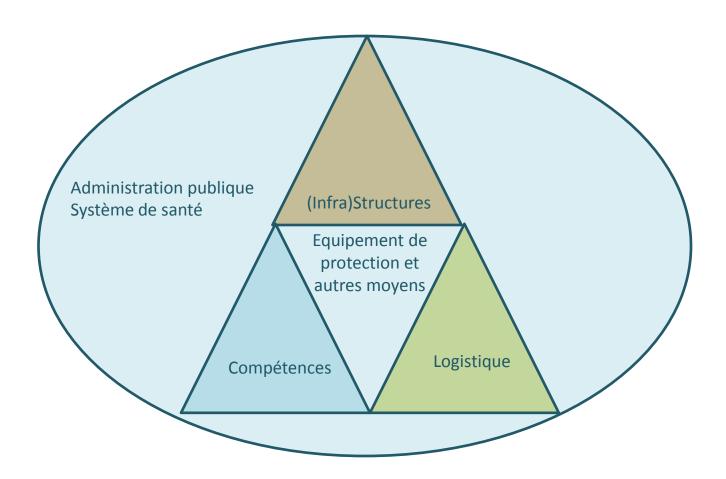
Focus sur le 2^{ème} niveau de prévention (2)

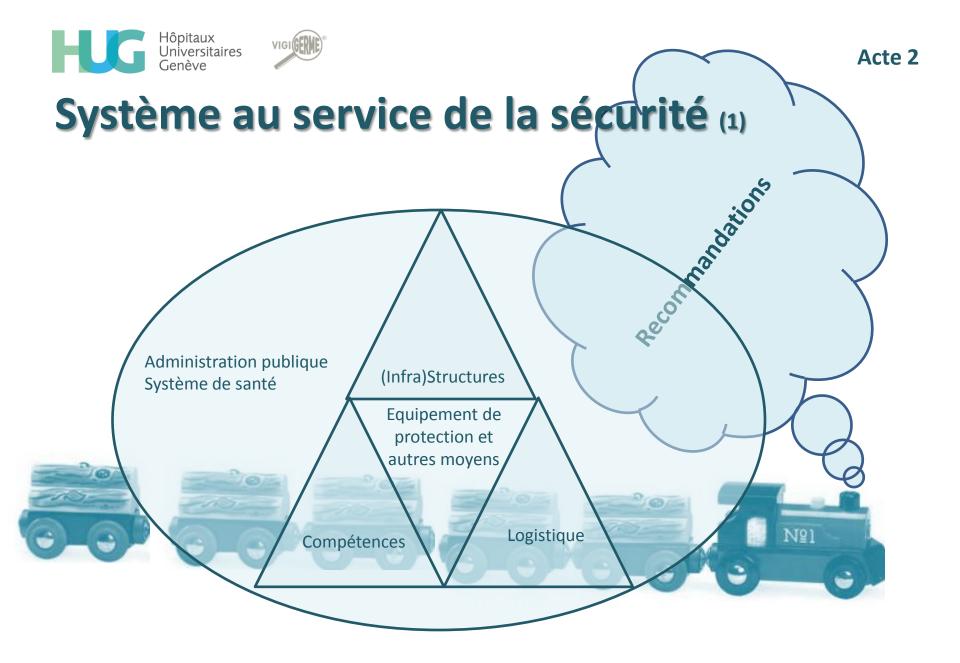
- Recherche d'équipements de protection individuelle et élaboration de leur mode d'emploi
 - Adoption de la supervision de l'enfilage et du retrait des EPI et élaboration de *check-lists*
- Elaboration de procédures situationnelles dans chaque lieu susceptible d'héberger un patient suspect ou malade
- Planification de l'agencement des locaux à dédier
- Elaboration de procédures en cas de risque d'expositions accidentelles des personnes
- Formation des professionnels (superviseurs et soignants) à l'usage des EPI et des autres moyens de protection





Système au service de la sécurité (1)











Processus évolutif rapide

Les principes pour la prévention de la transmission et la protection des personnes exposées sont posés

- mais leur affinement et leur validité se consolident à partir des tests, des simulations, des échanges avec les professionnels des services cliniques, des informations, des aménagements des structures, de l'accès à de nouveaux équipements de protection, etc., qui évoluent constamment

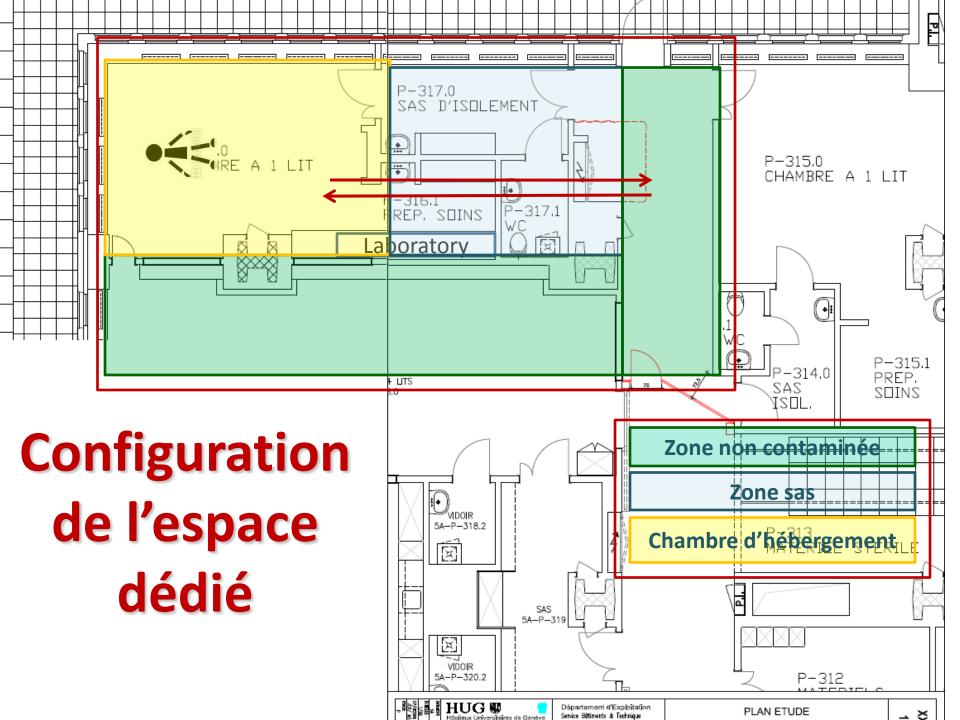
Les recommandations, les outils de références, les moyens et les structures doivent à la fois être utilisables en tout temps et en même temps en constante modification





Acte 3: accueil d'un patient malade

19 novembre - 6 décembre 2014







Besoins en personnel



19 novembre - 6 décembre 2014

Pendant toute la période et par jour:

- 9 infirmier/ères en soins intensifs (au minimum) sont dédiés à l'organisation et aux soins au patient
- Le suivi médical est assuré en collaboration entre médecins intensivistes et virologues
- 1 virologue est dédié aux examens de laboratoire en chambre une fois par jour au moins
- 3 infirmier/ères et 1 médecin en PCI sont dédiés à la supervision de tous les professionnels en activité en chambre
- + coordination
- + logistique





... Et au départ du patient

... Et après: équivalent d'une semaine et demi à temps plein de travail en chambre : pour l'élimination des déchets, la décontamination de la chambre, des équipement et des dispositifs médicaux

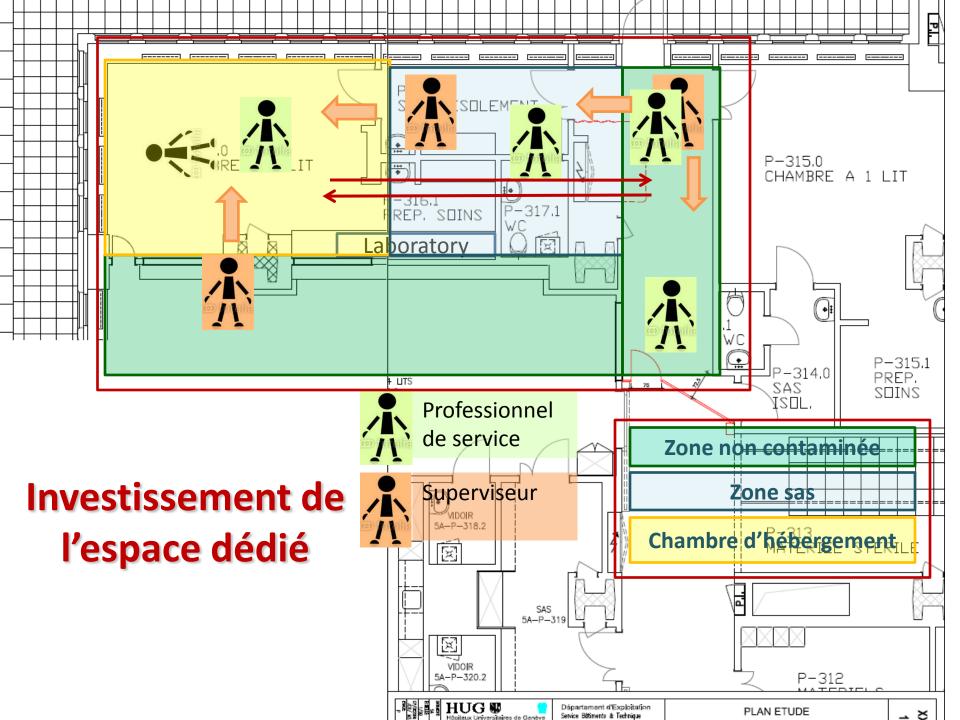






Processus évolutif en temps réel

- Les ajustements de leur mise en œuvre se fondent sur l'expérience, les circonstances, les imprévus
- Les besoins en supervision continue se sont imposés







Rôle du superviseur (1)







Rôle du superviseur (2)

Ce rôle de supervision en continu

- a été formalisé et organisé en situation réelle, au fur et à mesure des circonstances
- s'est élargi auprès des professionnels en contact indirect avec le patient (gestion des déchets)

Tous les outils pour ce type de supervision n'étaient pas disponibles au moment de l'arrivée du patient





Préalables à la supervision

- Définition claire des rôles et des objectifs
 - le professionnel en chambre est responsable des soins et de la sécurité du patient
 - dans le cadre du plan de soins défini dont le superviseur est responsable
 - dans le cadre de sa propre sécurité dont le superviseur est responsable



- Formalisation d'un plan d'activités consensuel et concerté
- Organisation et anticipation des séquences de soins
- Critères et outils pour contrôler l'extrême justesse de toute la gestuelle, la totale protection par les EPI, l'accès aux autres moyens de protection (produits désinfectants, pince à déchets, dispositifs pour l'élimination des déchets...)
- Possibilité de voir, entendre, communiquer en continu





Activités du superviseur

Référence à un objectif unique: la sécurité du collaborateur prioritaire

aux check-lists Référence

Observation; recherche d'information; communication

Activités soignantes auprès du patient

Référence à la planification des activités

Ré fé rence a X procé dure





Perceptions de la supervision par le supervisé (1)

ence

Interférence

- Limitation à l'autonomie
- Dévalorisation des compétences
- Envahissement de territoire

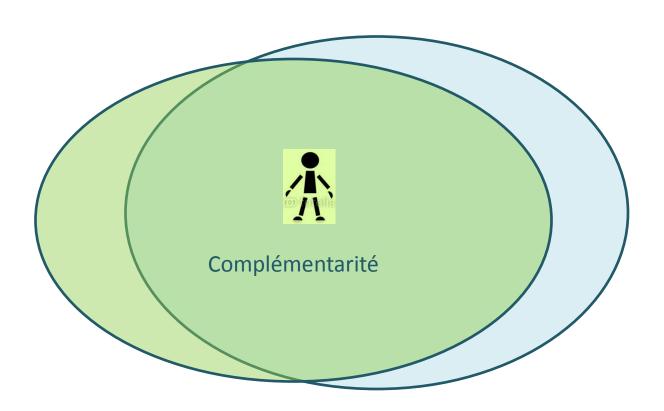
Soutien

- Conseil
- Guide
- Garant de la sécurité

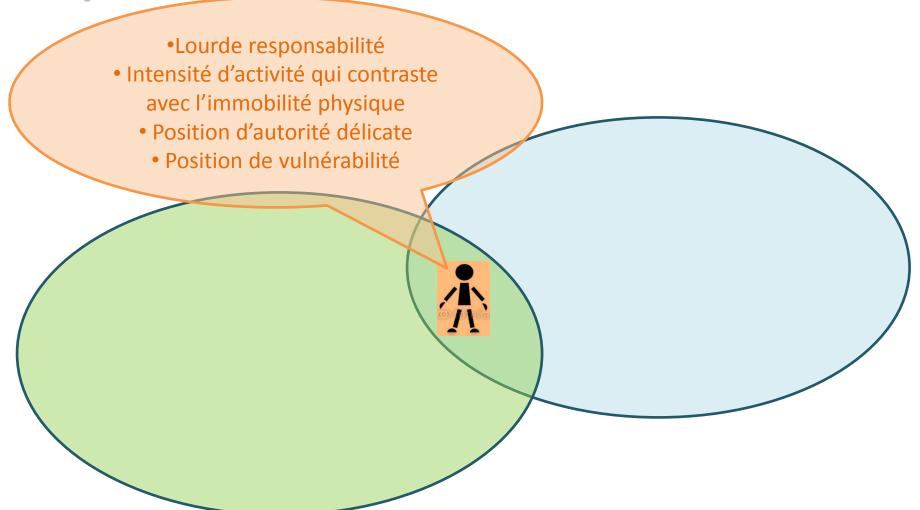




Perceptions de la supervision par le supervisé (2)



Perceptions de la supervision par le superviseur







Capacités attendues du superviseur

- Connaissance du milieu des soins
- Anticipation sur le déroulement des activités
- Analyse des éléments composant la situation
- Gestion de l'imprévu, de l'incident, de l'accident
- Décision; autorité
- Concentration sur la sécurité du collaborateur en activité
- Interface entre l'intérieur et l'extérieur, entre les recommandations et leur mise en oeuvre
- Bienveillance: rassurant, attentif, ferme, flexible

Le superviseur est investi d'une expertise dans un domaine et sur un terrain dont il n'a pas l'expérience





Superviseur : un rôle utile?

- Utile pour guider les professionnels
 - dans leur activité (perception et mobilité réduites; repères modifiés; répression réelle des réflexes),
 - en cas d'incidents avec ou sans risque de contamination
- Utile pour l'ajustement immédiat des recommandations en vue de leur applicabilité

Résultats:

- prise en charge d'un malade avec la satisfaction de le voir guéri
- aucune contamination secondaire d'une personne





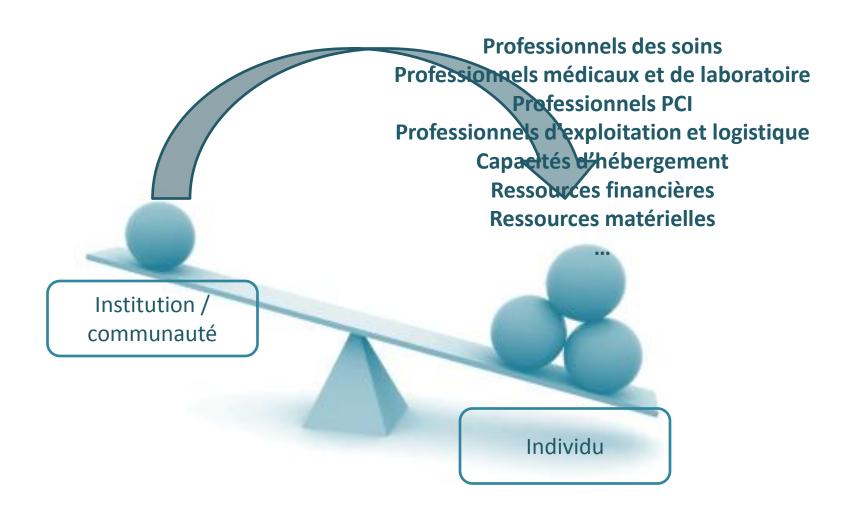
Le dispositif de sécurité est-il généralisable ?

- Ce dispositif s'adresse à des individus et laisse peu de place au risque, parce que le risque n'est pas envisagé
- Son adoption comme principe ou règle de fonctionnement semble difficile à appliquer à la gestion de multiples situations en même temps ou se répétant dans le temps





Redistribution des ressources







Redistribution des ressources et allocation de nouvelles ressources







Quel « retour sur investissement »?

Institution / communauté préservée de la dissémination de la maladie

Impact sur les autres patients?



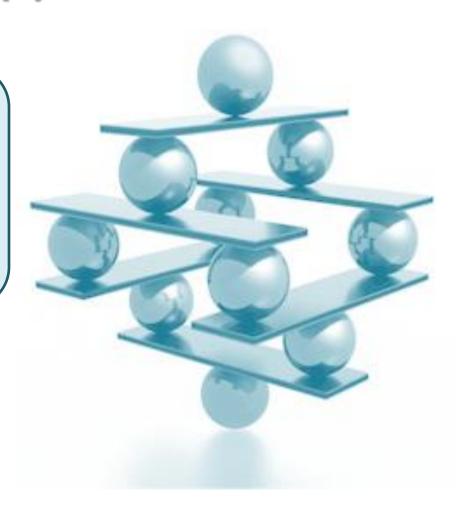




L'expérience participe-t-elle à l'édifice de la sécurité à l'avenir ?

- Compréhension de la maladie, de son traitement, de sa prévention
- Connaissance du virus, de la gestion de sa transmission

... Au profit d'un équilibre futur?







Conclusion (1)

Cette expérience a montré que la supervision en continu est un outil possible pour autant que

- la situation le nécessite
- les objectifs soient clairs pour les deux parties
- les rôles soient délimités
- les repères pour le superviseur soient disponibles

Il est préférable qu'elle puisse être anticipée et organisée, faire partie intégrante des recommandations





Conclusion (2)

- A l'instar de toute activité d'observation, la finalité n'est pas de contrôler l'individu mais de contrôler la situation pour l'améliorer
 - par des interventions instantanées et immédiates,
 en l'occurrence
 - mais aussi, en général, à plus long terme
- La supervision permet aussi un regard critique sur la pertinence des recommandations





Remerciements à

- Délégué à la sécurité de la direction générale
- Présidente de la commission de l'infection
- Directions administrative, médicale et des soins
- Représentants médicaux et infirmiers des soins intensifs et autres services cliniques
- Collaborateurs du service PCI
- Collaborateurs du service médecine tropicale et humanitaire
- Collaborateurs du laboratoire de virologie
- Collaborateurs du service propreté et hygiène
- Collaborateurs du service santé du personnel
- Collaborateurs du service maladies infectieuses
- Brigade sanitaire cantonale
- Direction générale de la santé du canton de Genève

